

AVIS D'ENQUETE

COMMUNE de Belmont-sur-Lausanne

Parcelle 116

Conformément à l'art. 24 al. 3 de la loi forestière du 8 mai 2012 (LVLFo), la Direction générale de l'environnement – inspection cantonale des forêts soumet à l'enquête publique:

– **Le plan de constatation de la nature forestière relatif à la parcelle 116**

Le plan peut être consulté au Greffe municipal de la commune de Belmont-sur-Lausanne (Route d'Arnier 2, 1092 Belmont-sur-Lausanne)

du 12 avril au 14 mai 2022

Les observations ou oppositions doivent être déposées auprès du greffe communal ou envoyées à l'adresse suivante : Direction générale de l'environnement, Conservation des forêts, Avenue de Valmont 30b, 1014 Lausanne dans le délai indiqué.

Commettant: **Direction générale de l'environnement**
Direction des ressources et du patrimoine naturels
Inspection cantonale des forêts

Personne responsable: Conservation des forêts, Mme Nathalie Grandjean (021 316 61 54).